

Lost in Translation ou les Langues dans l'UE suite à l'Elargissement

Le dernier élargissement de l'UE est sans précédent. Jamais l'Union n'a admis autant de nouveaux membres simultanément. Jamais les pays admis n'ont été aussi différents de ceux qui faisaient déjà partie de l'Union. Depuis mai 2004, la superficie de l'Union a augmenté de 23%, sa population de 20%, son PNB de 9% seulement, mais le nombre de langues de 82%, passant de 11 à 20.

L'expansion linguistique n'en restera cependant pas là. Les pays qui frappent à nos portes (Bulgarie, Roumanie et probablement Croatie) viennent ajouter trois nouvelles langues, et la Turquie, dans dix ans, une quatrième. Il n'en fallait pas plus (ni moins) pour que l'Irlande exige que l'irlandais obtienne un statut officiel. Que l'Espagne propose que le catalan, le basque, le galicien et pourquoi pas le parler de Valence deviennent aussi des langues officielles. Celles-ci sont, tout compte fait, utilisées par plus de citoyens que le maltais, le lituanien, l'estonien, le letton ou le slovène.

A suivre cette pente, l'UE sera amenée à devoir gérer d'ici quelques années 28 ou 30 langues. Ce qui signifie des services d'interprétation simultanée lors des réunions officielles et des sessions du Parlement Européen, des services qui traduisent les législations et autres documents officiels, et des services permettant de communiquer, dans chacune des langues, avec chaque citoyen de l'Union. En 2002 déjà, 1,3 millions de pages avaient été traduites.

Il faut certes se féliciter de ce souci d'égalitarisme: une nation ne peut pas se voir pénalisée parce qu'elle n'est pas suffisamment grande, et il n'est pas question de punir les citoyens qui ne pourraient plus avoir accès, dans leur langue, aux documents officiels, aux lois, et qui se verraient nier la possibilité de communiquer avec l'administration de l'UE dans leur propre langue.

Mais on ne sera pas surpris que ce souci soit coûteux et nécessite une armée de traducteurs et d'interprètes. Suite au dernier élargissement, la facture s'élèvera à quelque 1,2 milliards d'euros par an, ce qui peut paraître dérisoire par habitant (et c'est le calcul que l'on s'évertue à faire pour faire passer la pilule), mais ce calcul est peu convaincant. Ce qui compte, c'est le coût par citoyen qui serait *exclu* parce qu'il ne connaîtrait aucune des langues à laquelle on donnerait un statut privilégié.

Nous nous sommes livrés à un calcul basé sur les hypothèses suivantes: (a) les coûts de traduction sont identiques quelle que soit la langue, soit 65,1 millions par langue (1,236 milliards/19 langues); (b) les langues privilégiées sont l'anglais, le français et l'allemand, et tout citoyen qui parle au moins l'une des trois langues n'est pas "exclu". Cette deuxième hypothèse est sévère, parce qu'il se peut qu'aucune des trois langues ne soit la langue maternelle du citoyen. C'est néanmoins ce qui est demandé à l'heure actuelle à un Basque, un Catalan, un Irlandais, et même à un Luxembourgeois qui ne connaîtrait que le luxembourgeois.

Pourquoi l'anglais, le français et l'allemand? Parce qu'aujourd'hui, plus de 90% des documents sont écrits dans l'une de ces trois langues, et ne nécessitent donc aucune traduction supplémentaire, et que plus de 75% de la population de l'UE actuelle comprend au moins l'une d'entre elles.

Le tableau 1 donne un aperçu des 20 langues officielles retenues par l'UE. La deuxième colonne donne la population des pays dans lesquels la langue est la langue usuelle (souvent maternelle). Dans la troisième colonne figure le nombre de citoyens qui ne comprennent ni l'anglais, ni le français, ni l'allemand, et pour lesquels une traduction dans la langue du pays pourrait être nécessaire.¹ La dernière colonne donne le coût de traduction par citoyen exclu, obtenu en divisant le coût de traduction moyen d'une langue (65,1 millions) par le nombre de citoyens exclus. Ces coûts varient considérablement d'une langue à l'autre. Ils sont nuls pour l'anglais, le français et l'allemand, conformément à notre hypothèse, faibles pour l'italien, le polonais et l'espagnol, étant donné la taille de la population qui serait exclue, mais supérieurs à 25 euros pour 8 des 20 langues. Le record de 980 euros par citoyen est détenu par Malte, du fait que très peu de résidents ne connaissent pas l'anglais et qu'il faudrait traduire en maltais pour un peu plus de 60.000 individus seulement.

Décider si 100, 400 ou 1.000 euros est acceptable pour éviter l'exclusion de certains groupes de citoyens relève du politique. Nos calculs sont simplement destinés à illustrer des situations très différentes et on peut se demander si certains pays ne trouveraient pas plus indiqué d'allouer les 65,1 millions d'euros à d'autres projets tels que santé, instruction, etc.

Les réglementations actuelles de l'UE permettent à un pays membre d'exiger les services de traduction et d'interprétation pour autant que la langue soit officielle, ou d'y renoncer, comme l'ont fait jusqu'ici le Luxembourg et l'Irlande. Ceux-ci ont été généreux et ont sans doute eu tort, puisque même si le gain lié aux services de traduction et d'interprétation est faible, il est néanmoins positif, alors que le coût est supporté par l'ensemble de la population de l'Union, y compris par eux.

Une suggestion raisonnable serait de décentraliser les décisions. Chaque pays qui renonce aux services centralisés de traduction de l'UE recevrait 65,1 millions d'euros, et pourrait utiliser cette somme à sa guise. Cette solution paraît acceptable et efficace, puisqu'elle élargit les choix actuels. Elle permettrait aussi à la Commission d'alléger la gestion de ce qui est, aujourd'hui déjà, le plus grand service de traduction et d'interprétation du monde.

Jan Fidrmuc, Brunel University, Grande-Bretagne

Victor Ginsburgh, ECARES, Université Libre de Bruxelles et CORE, Université catholique de Louvain

Shlomo Weber, CORE, Université catholique de Louvain

¹ Ces calculs sont basés sur deux enquêtes Eurobaromètre réalisées en 2000 et 2001 pour compte de la Commission Européenne.

Langue	Pays utilisateurs	Population (millions)	Population exclue (millions)	Coût par exclus (euros)
Allemand	Allemagne et Autriche	90,1	0	0
Français	France et 40% en Belgique	64,5	0	0
Anglais	Grande Bretagne et Irlande	62,3	0	0
Italien	Italie	57,6	27,1	2,4
Polonais	Pologne	38,4	25,5	2,6
Espagnol	Espagne	39,4	22,1	2,9
Hongrois	Hongrie	10,1	7,5	8,7
Portugais	Portugal	10,8	6,3	10,3
Grec	Grèce	11,3	5,7	11,4
Tchèque	République tchèque	10,3	5,5	11,8
Slovaque	Slovaquie	5,4	3,8	17,1
Néerlandais	Pays-Bas et 60% en Belgique	21,9	3,3	19,7
Lituanien	Lituanie	3,6	2,5	26,0
Finlandais	Finlande	5,1	1,8	36,2
Letton	Lettonie	2,4	1,6	40,7
Suédois	Suède	8,9	1,6	40,7
Estonien	Estonie	1,4	0,9	72,3
Danois	Danemark	5,3	0,9	72,3
Slovène	Slovénie	2,0	0,5	130,2
Maltais	Malte	0,4	0,07	983,2
Total		451,9	116,7	9,5

Tableau 1